

COEUR DE GARONNE INFO



SOMMAIRE

- 3 Les brèves
- 4 Au cœur de l'emploi
- 5 L'activité économique
- 6-7 L'alimentation, tout un programme
- 8-10 La gestion des déchets
- 11 L'action sociale
- 12-13 Le tourisme
- 14-15 L'enfance-jeunesse
- 16-17 En route
- 18-19 Zoom sur un métier
- 20 Tous les emballages se trient

EDITO



Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle année vient de pointer le bout de son nez. Il est de tradition de regarder l'année passée. Cœur de Garonne n'a pas chômé en 2022. Le 1er trophée numérique, Cœur Estival, l'inauguration de France services Cazères, les installations d'équipements sportifs, les extensions de consignes de tri, et bien sûr la préparation du passage à la tarification incitative, nous ont bien occupé.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui œuvrent à mes côtés : les vice-présidents, les conseillers communautaires mais aussi les agents de Cœur de Garonne qui, tous les jours travaillent pour accompagner notre quotidien. Je suis fier du travail accompli et je n'oublie pas tous les conseillers municipaux qui œuvrent au plus près de chacun d'entre vous. Seule une collaboration étroite entre communes et communauté de communes permet de rendre un service de qualité.

Depuis le 1er janvier, nous sommes donc passés à la tarification incitative des déchets ménagers résiduels. Compte tenu des retards de livraison des équipements, les levées des bacs d'ordures ménagères ou les ouvertures des colonnes d'apport volontaire ne seront comptabilisées qu'à partir du 1er mars. Vous pouvez donc profiter de ces 2 mois de tests pour améliorer le tri de vos déchets d'autant que, depuis le 1er janvier, TOUS les emballages sont désormais recyclables. Je suis persuadé que tous ensemble nous allons réussir à atteindre nos objectifs et réduire les volumes de déchets qui finissent à l'enfouissement.

Je veux vous exprimer tous mes vœux pour cette année 2023. En ces temps perturbés, je vous souhaite avant tout, santé et bonheur.

Paul-Marie BLANC
Président de la communauté de communes Cœur de Garonne

- Directeur de la publication :
Paul-Marie BLANC
- Responsable de la rédaction :
François VIVES
- Maquette : service communication
- Impression sur papier PEFC
- Imprimerie Ménard
- 19 000 exemplaires
- N°ISSN (imprimé) : 2677-4208
- N°ISSN (en ligne) : 2779-2412

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Tél. **05 61 91 94 96**

accueil@cc-coeurdegaronne.fr

www.cc-coeurdegaronne.fr

LES BRÈVES...

En 2022, nous vous demandions de participer à une enquête pour mieux connaître vos usages et vos attentes concernant les bibliothèques et médiathèques présentes sur le territoire.

Vous avez été 296 à nous répondre. Merci à vous !

Grâce à vos réponses nous allons pouvoir étudier la mise en place de certaines actions.

Les résultats de l'enquête sont consultables sur

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/dialogue-citoyen/>



Autre enquête à laquelle vous avez participé en 2022 : le projet éducatif et social 2023-2027

847 personnes ont répondu soit 5% des ménages de Coeur de Garonne. Les familles représentent 64 % des répondants.

Quelques chiffres

95% des familles se déclarent satisfaites ou très satisfaites de la qualité du service petite enfance

74 % des familles ont un enfant fréquentant un accueil de loisirs associé à l'école et 38% ont un enfant fréquentant un accueil de loisirs pendant les vacances

73% d'entre elles sont satisfaites ou très satisfaites de la qualité du service enfance

19% des parents ont un enfant entre 11 et 17 ans qui fréquente régulièrement un service jeunesse

86% de ces familles sont satisfaites ou très satisfaites des services proposés par les espaces jeunes, en particulier la qualité d'encadrement des animateurs et la variété des activités proposées

92% des usagers d'un service d'accompagnement et d'aide à domicile sont satisfaits ou très satisfaits du service. Les personnes mettent en avant l'importance du lien social.

Les résultats de l'enquête sont consultables sur

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/dialogue-citoyen/>



Au coeur de L'EMPLOI

Sur le marché du travail, l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi n'est pas simple. C'est pour répondre aux attentes des entreprises et accompagner les demandeurs d'emploi que la communauté de communes Cœur de Garonne met en place un nouveau service avec une réelle volonté de proximité.

Les actions de Cœur de Garonne Emploi sont multiples :

- Soutenir des employeurs dans leurs recrutements en les aidant à la définition des profils de postes, en les accompagnant dans la rédaction et la diffusion des offres d'emploi, en mettant en relation des candidats, ou encore en donnant des informations sur les aides à l'embauche envisageables.
- Accompagner les demandeurs d'emploi sur les techniques de recherche d'emploi (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche, utilisation des réseaux sociaux, etc.), et faciliter la mise en relation avec les partenaires de l'emploi (Mission locale, CAP Emploi, etc.)
- Informer à un premier niveau



Jérôme Delgao
Chargé de relations entreprises-emploi

sur la reconversion professionnelle et le dispositif de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE).

- Proposer des actions au niveau local : job dating, réunions d'informations sur des métiers en tension, salon des métiers/ de l'emploi, ateliers collectifs sur diverses thématiques, visites d'entreprises, interventions en collège et lycée, etc.
- Diffuser et relayer les informations sur l'emploi via le site internet de la communauté de communes Cœur de Garonne et ses réseaux sociaux.

Quelques chiffres en Cœur de Garonne

- 3020 demandeurs d'emploi inscrits
- 3350 annonces diffusées sur Pôle Emploi sur les 12 derniers mois
- +28% d'offres diffusées par rapport au 2ème trimestre 2021

Source : Data Emploi (données Pole Emploi, Acoess & MSA) au 2ème trimestre 2022

Contact : 07 88 80 84 26 ou dev.eco@cc-coeurdegaronne.fr



Suivez-nous



LA BRIQUE ROSE

Dans le cadre de sa politique locale du commerce, Cœur de Garonne vient d'attribuer une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'association « Les Éleveurs de la Brique Rose » en soutien au développement d'une filière lait responsable.

La filière lait en Haute-Garonne est en danger. La production de lait diminue de 40% tous les 2 ans. Il y a 40 ans, on comptait 2 000 éleveurs sur le département. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 130.

13 éleveuses et éleveurs répartis sur 8 exploitations (dont 2 situées en Cœur de Garonne) se sont mobilisés en créant l'association Les Éleveurs de la Brique Rose. Leur objectif : développer une filière lait en circuit court sur la Haute-Garonne, permettant une meilleure rémunération des éleveurs, un développement de l'alimentation locale et durable, la promotion



d'une agriculture raisonnée et soucieuse du bien-être animal.

Le lait ainsi collecté est acheminé dans la laiterie toulousaine YÉO-frais pour être conditionné dans une brique de lait rose, distribuée dans les grandes et moyennes surfaces, en restauration collective ou en magasins de producteurs.

Par son soutien financier, Cœur de Garonne a souhaité accompagner une démarche innovante, permettant de développer un écosystème local et de pérenniser les exploitations existantes sur notre territoire. La Brique Rose est un bel exemple de réussite. Les élus de Cœur de Garonne saluent le travail accompli !

ZAE : 14 lots à vendre

La communauté de communes gère 12 zones d'activités économiques (ZAE). Deux zones d'activités offrent la possibilité de s'implanter aux portes de la métropole toulousaine tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable.

La zone Descaillaux à Saint-Élix-le-Château

L'aménagement de la tranche 3 de la zone d'activité Descaillaux s'est achevée courant 2022. Trois nouvelles parcelles sont ainsi ouvertes à la commercialisation.

La zone d'activité Descaillaux dispose d'un emplacement stratégique, en bordure de l'A64. Son accessibilité et sa visibilité depuis l'autoroute sont de forts atouts pour développer une activité économique ; sans oublier la proximité de pôles tels que Cazères et Le Fousseret où sont présents tous les services, commerces, écoles, collèges, lycée permettant et facilitant l'accueil de nouveaux collaborateurs.



Parcelles disponibles sur la zone Descaillaux

La zone Coucours à Lherm.

Après avoir aménagé en 2019 une première tranche, la communauté de communes a pour projet d'étendre la zone d'activité Coucours. Cette extension d'environ 2,6 ha sera composée de 11 lots d'une superficie de 900 à 2400m². La zone a vocation à accueillir de nouvelles entreprises type TPE/PME du secteur artisanal et tertiaire. L'aménagement et la pré-commercialisation de cette zone d'activité démarreront début 2023. Les porteurs de projet intéressés peuvent d'ores-et-déjà se rapprocher du service développement économique.



Parcelles disponibles sur la zone Coucours



Quel que soit le type d'implantation (achat d'un terrain, recherche de locaux professionnels), la communauté de communes est à vos côtés pour trouver les solutions les plus adaptées à vos besoins et pour vous aider dans la réalisation de vos projets, jusqu'à vous accompagner dans vos recrutements.

Service développement économique : 05 61 91 94 96
dev.eco@cc-coeurdegaronne.fr

Dossier : L'alimentation, tout un programme !

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION

La communauté de communes Cœur de Garonne a choisi de s'engager dans le plan régional santé-environnement afin de sensibiliser ses habitants à l'équilibre alimentaire, l'environnement, les circuits courts et le zéro déchet. De nombreuses actions concrètes voient le jour.

➔ Gaspillage alimentaire, le fléau des temps modernes

C'est un fait, le gaspillage alimentaire est encore trop fréquent.

En France, le gaspillage alimentaire s'élève à 10 millions de tonnes par an, ce qui équivaut à 16 milliards d'euros de marchandises. Autrement dit, 20 % de la nourriture produite - soit 150 kg de nourriture par personne et par an - est gâchée tout au long de la chaîne alimentaire. Un comble quand on sait que 5 à 7 millions de français ont recours à l'aide alimentaire !

En cause ? La superproduction, la mauvaise gestion des stocks, la rupture de la chaîne du froid, la date limite de consommation ou les fruits et légumes considérés comme non consommables. Mais aussi le changement des modes de consommation des foyers.

Qui est concerné ? Tout le monde ! Les consommateurs, les restaurations collectives, les entreprises de commercialisation et de vente, les entreprises de production...

Et les actions dans tout ça ?

Des lois encadrent le gaspillage alimentaire : loi GAROT en direction des industriels / loi EGALIM en direction des restaurations collectives, des restaurateurs et les distributeurs / loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

- Chacun d'entre nous peut agir. Quelques conseils faciles à mettre en place ?
- - Établir des menus et lister les produits requis et la quantité avant d'aller faire des courses pour acheter le strict nécessaire

- Acheter en vrac pour mieux gérer les quantités
- Ne pas succomber aux promotions qui font parfois acheter plus que nécessaire
- Bien ranger son frigo pour bien visualiser les produits et améliorer la conservation des aliments
- Mettre en conserve vos préparations
- Pour les fruits abimés réaliser des compotes
- Congeler ou mettre sous vide pour pouvoir mieux gérer les produits dans le temps
- Consommer des produits de saison et en circuit court



- Mettre en place un composteur chez vous pour recycler les produits frais non consommables
- Vive le Doggy bag ! L'assiette au restaurant était trop copieuse ? Vous avez le droit de demander à emporter le reste à la maison.

Certaines applications sur smartphone vous permettent d'acheter un panier d'invendus auprès d'un établissement (Too good to go, Phénix, ...). D'autres vous accompagnent pour planifier vos menus et participent à l'équilibre alimentaire (Popotte Duck, KitchenPal, Save Eat, ...).

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'office du tourisme intercommunal, sur lequel vous trouverez notamment la liste des producteurs locaux <https://tourismecoeurdegaronne.com/les-producteurs-locaux-et-magasins/> et sur le site Cœur de Garonne /environnement/ vous trouverez également des informations utiles pour trier vos déchets.

➔ De la terre à l'assiette

Le 26 octobre dernier, l'espace de vie sociale du Fousseret, le centre de loisirs de Martres-Tolosane et le service action sociale Coeur de Garonne, ont réunis 35 personnes pour une visite à la ferme du Matet à Martres-Tolosane. Les producteurs leur ont présenté les étapes de l'agriculture biologique avec ses avantages et ses contraintes.

La vente directe aux habitants et aux commerces de proximités favorise les circuits courts.

Comme le dit si bien Julien SERRES de la ferme du Matet : « dans le légume, tout, ou presque tout, se mange » « les légumes abimés, qui représentent une toute petite partie de la production, sont laissés dans les champs pour enrichir la terre ».

Les enfants ont posé de nombreuses questions sur l'agriculture biologique, le respect de l'environnement et le métier de maraîcher. Marie-Odile, retraitée, a également partagé son



expérience de femme d'agriculteur. Pour clore cet après-midi de partage, les participants ont pu profiter d'une vente directe et d'un goûter.

Le lendemain, pour passer « De la terre à l'assiette », 10 personnes ont participé à un atelier cuisine. Elles ont cuisiné des recettes équilibrées et antigaspillage avec les légumes récoltés la veille et partagé des

recettes tout en respectant l'équilibre alimentaire. Chacun est reparti avec la pyramide alimentaire et la liste des légumes et des fruits récoltés en fonction des mois de l'année.

Tous les participants ont apprécié ces deux journées.

Ces actions peuvent voir le jour grâce à l'accueil et à la participation des acteurs locaux. Sans eux, ces journées seraient beaucoup moins enrichissantes. Merci !

➔ L'alimentation du tout-petit

Samedi 19 novembre, Coeur de Garonne organisait une rencontre parentalité sur le thème du plaisir, de la découverte et de l'équilibre alimentaire du tout-petit. Cet atelier était animé par Laurène METGE CAMMAS, diététicienne spécialisée en pédiatrie et membre du réseau REPPPOP (réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique).

Un parent témoigne : " J'ai participé, avec mes enfants, à l'atelier alimentation organisé sur Rieumes. C'était vraiment bien ! Un atelier à la fois ludique pour les enfants et instructif pour les parents. Quelle bonne idée de l'avoir organisé dans la salle du relais petite enfance. Les enfants ont pu jouer lorsqu'ils n'étaient pas sur une activité "alimentation" ce qui a permis aux parents d'être plus attentifs aux échanges avec les autres parents et la diététicienne. Et le gros plus : faire un atelier commun enfants/parents ! Bilan très positif me concernant ! "



Si vous souhaitez participer aux prochaines rencontres parentalité, n'hésitez pas à contacter le service petite enfance au 05 61 91 94 96



La tarification incitative

Le déploiement du matériel de la tarification incitative est bien avancé. Compte tenu des retards de livraison, **les permanences de distribution vont s'étendre jusqu'à la fin du mois de février.**

La tarification incitative débutera au 1er janvier 2023 par une période de 2 mois de test pour les habitants des 39 communes qui ont reçu leur matériel de collecte.

La collecte des déchets sera assurée comme d'habitude mais **le décompte des levées de bacs ou dépôts de sacs** inclus dans le forfait ne sera comptabilisé **qu'à partir du 1er mars.**

La facture sera envoyée fin mars 2023*. Elle comprendra l'abonnement au service (accès aux déchèteries, collecte du tri, des emballages en verre ...) ainsi que la partie forfaitaire. La partie variable composée des levées ou dépôts supplémentaires sera incluse dans la facture de l'année suivante.

*Le paiement de la facture pourra se faire par Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA), par carte bancaire sur internet, ou par carte bancaire ou numéraire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site <http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).

Où en êtes-vous ?

- 1** Vous avez créé votre compte usager ?
 - oui** — Parfait, cela vous permettra de récupérer votre matériel de collecte, si ce n'est déjà fait et de suivre votre compte en ligne
 - non** — Appelez vite le 05 61 90 96 33 ou 05 61 97 93 92
- 2** Vous avez récupéré votre matériel de collecte (bac et/ou badge) ?
 - oui** — Parfait, en janvier et février 2023, vous pourrez participer à la période de test.
 - non** —
 - Si les permanences de distribution ont déjà eu lieu sur votre commune, appelez vite le 05 61 90 96 33 ou 05 61 97 93 92
 - Si les permanences de distribution n'ont pas encore eu lieu, surveillez les dates qui sont mises à jour au fur et à mesure sur [Tarification incitative - Cœur de Garonne \(cc-coeurdegaronne.fr\)](http://www.coeurdegaronne.fr)

Pour tout renseignement complémentaire
05 61 90 96 33
ou 05 61 97 93 92



Les déchets DANGEREUX

Une fois usagés, les produits chimiques que vous utilisez chez vous peuvent être dangereux pour l'environnement et votre santé. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ne les jetez plus dans les poubelles ou dans les canalisations. Déposez vos déchets chimiques dans votre déchèterie où ils seront collectés et traités.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



Antigel, anti-goudron, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement.

DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



Chlore, désinfectants de piscine, régulateur PH.

DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsifs ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



Peinture, vernis, lasure, pigment, couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, antirouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.



Les déchets INTERDITS dans la poubelle

- ➡ Les piles, les batteries ou les ampoules
- ➡ Les médicaments périmés
- ➡ Les déchets d'équipements électroniques
- ➡ Les huiles alimentaires
- ➡ Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange
- ➡ Les cartouches d'encre

Tous ces déchets peuvent être rapportés à la déchèterie ou dans des points de collecte spécialisés.



TOI AUSSI TU TE RECYCLES ?

Trier **Collecter** **Valoriser**



Les textiles d'habillement, linge de maison (nappes et mouchoirs, taies d'oreillers, ...) ou encore les chaussures* peuvent connaître une deuxième vie. Ne les jetez pas ! Déposez les dans une borne relais. Pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.lafibredutri.fr



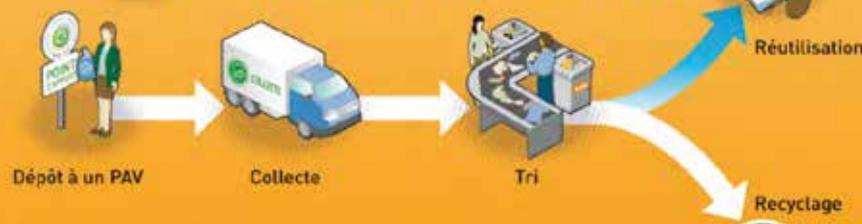
Pourquoi est-ce utile ?

Les TLC* collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux



Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES** et **SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.

Ne pas déposer d'articles **HUMIDES**.



CELA PERMET :

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois



Un métier qui recrute

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) Cœur de Garonne œuvre quotidiennement pour le maintien à domicile des aînés du territoire.

Le SAAD intervient sur le sud de Cœur de Garonne et accompagne les personnes pour les aider dans les actes de la vie quotidienne. Il propose des prestations d'entretien courant du logement et des prestations d'aide à la personne comme l'aide à la toilette, la préparation des repas, les courses, le lien social.

Le service travaille avec les partenaires médico sociaux du territoire afin que les prises en charge complexes soient cohérentes et répondent aux besoins de la personne aidée.

Le service travaille dans une démarche continue de la qualité qui est le fruit de l'investissement et du professionnalisme au quotidien de l'équipe administrative et de terrain.

Les aides à domicile et auxiliaires de vie sociale, œuvrent pour vous, et nous souhaitons vous les présenter car elles méritent que leur investissement et leur métier, souvent méconnus soient mis en lumière.

Si vous recherchez un emploi ou une reconversion professionnelle dans un secteur qui recrute, sachez que des postes sont à pourvoir. Les offres d'emploi sont consultables sur le site cc-coeurdegaronne.fr dans la rubrique « nous recrutons ». N'hésitez pas... ce métier d'avenir mérite d'être connu et reconnu !



L'équipe des aides à domicile Cœur de Garonne

La salade de bain

Dans le cadre du contrat des aidants signé entre Cœur de Garonne et la MSA MPS, la représentation d'une pièce de théâtre intitulée « la salade de bain » a eu lieu le 1er décembre à la Maison Garonne. Cette pièce, écrite et jouée par un groupe d'aidants qui retrace le quotidien de leur vie d'aidants, a rencontré un franc succès avec plus de 50 spectateurs.

Fort de ce temps de rencontre entre les spectateurs et les comédiens (aidants, anciens aidants, partenaires et élèves de la maison familiale rurale de Mane), un projet intitulé « Pause-café des aidants » sera mis en place au cours de l'année 2023. L'objectif de ce projet est de permettre aux aidants de se rencontrer, partager et échanger entre eux et avec des professionnels.



Ces pauses-café seront animées par une psychologue et un travailleur social, elles auront lieu le jeudi de 14h30 à 16h30 à l'espace de vie sociale du Fousseret, 136 route du Pouy de Touges, aux dates suivantes :

- le 19 janvier
- le 22 juin
- le 16 février
- le 21 septembre
- le 16 mars
- le 19 octobre
- le 20 avril
- le 16 novembre
- le 25 mai
- le 21 décembre

Ces rencontres sont ouvertes à toutes et tous, gratuites et sans inscription.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec Lucie VELTEN au 06 14 80 15 33 ou Marjorie ORTEGA au 06 26 31 03 09

De nouveaux sentiers de randonnée

Faites le tour de nos sentiers ! L'office de tourisme améliore et enrichit l'offre de randonnée pour que vous puissiez en profiter et vagabonder au gré des saisons ! Avec près de 275 km de sentiers, profitez de la douceur de vivre de nos contrées, découvrez ou redécouvrez les trésors cachés, la faune, la flore et les vues imprenables à chacun de vos pas.

Connaissez-vous tous nos circuits ? 3 nouveaux sentiers ont été ouverts sur les communes de Francon, Palaminy, Rieumes. Une extension du circuit du Lac de Parayre à Ste-Foy-de-Peyrolières vous propose également 2 km supplémentaires de promenade, avec un départ devant le stade de la commune.

➔ Le sentier de la Forêt

A Rieumes - 12,5 km - accessibilité : pédestre, équestre, VTT
Au départ de Rieumes, château d'eau.
Vous partez pour une jolie balade en forêt, en pleine nature, entre chemin forestier, GR 86, ruisseau de la Rédaou et ancienne voie ferrée.



➔ Le sentier du Ramier

A Palaminy - 4,5 km - accessibilité : pédestre, équestre, VTT

Au départ de Palaminy, chemin du Ramier : le sentier du Ramier : 4,5 km accessibilité : pédestre, équestre, VTT

Ce sentier familial praticable en toutes saisons est situé sur la rive gauche de la Garonne, en zone classée Espace Naturel Sensible. Il est jonché de panneaux pédagogiques sur la faune, la flore et les vestiges du passé.



➔ Entre Nère et Louge

A Francon - 8,9 km - accessibilité : pédestre, équestre, VTT

Départ Francon, parking face à l'église.
Découvrez pas à pas le typique village de Francon, les magnifiques vues à 360, son paysage de bocage et ses espèces locales. Ici, le système sentinelle surveille l'état de santé de l'environnement !



@ Christian Sauthier

Retrouvez nos sentiers de randonnée sur le site internet de l'office de tourisme, rubrique s'évader www.tourismecoeurdegaronne.com

Elsa Jodra-Soucasse fabrique des pièces en faïence à usage utilitaire et décoratif depuis l'âge de 25 ans. Héritière d'une faïencerie familiale créée en 1969 par son père Angel Jodra, ancien artisan faïencier de la Tolosane, grande fabrique martraise, elle apprend auprès de sa famille ce savoir-faire ancestral qui utilise les techniques du XVIII^e siècle. Au plus fort de l'activité, Martres-Tolosane accueillait une dizaine d'ateliers, qui employaient pour certains jusqu'à 30 salariés.

Elsa s'installe à son compte en 1995 et perpétue cette tradition familiale. Après avoir observé et touché la matière, elle la fait vivre : une forme se structure, grandit, se consolide dans une matrice d'argile. Une figure se dessine à la pointe effilée d'un pinceau et se colore à l'aide de touches subtiles et teintures naturelles (manganèse, bleu de cobalt, jaune antimoine...). Un équilibre parfait entre la terre, l'eau, l'air et le feu révèle des pièces parfaites fabriquées avec une dextérité rare.

À la Faïencerie Jodra, vous découvrirez que la faïence peut devenir une passion tout autant qu'un art. Elsa revisite les décors traditionnels de manière plus contemporaine, et crée également ses propres décors. Elle a notamment imaginé une collection de bijoux en faïence chics, fins et colorés.

Pour découvrir son travail et en savoir plus sur les différentes étapes de fabrication d'une pièce (barbotine, coulage, moulage, cuisson, émaillage, etc.), Elsa reçoit dans sa boutique du lundi au

samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 (18h à partir du 1er avril), ainsi que sur rendez-vous de 12h à 13h30.

Elsa JODRA-SOUCASSE
3 Route de Saint-Picaud
31220 Martres-Tolosane
05 61 98 83 32 / 06.76.33.91.91
info@faïencerie-jodra.com
Faïencerie d'art



Elsa en train de poser le pied d'un plat qu'elle a estampé

À vos agendas

- 27 mars au 2 avril** Journées européennes des métiers d'art, « sublimer le quotidien »
- 31 mars au 2 avril** Salon Occ'ygène du tourisme, des randonnées et des loisirs, au MEETT, Toulouse
- 14 au 23 avril** Foire internationale de Toulouse au MEETT, Toulouse
- 29 et 30 avril** De ferme en ferme organisé par la FD Civam 31 : ouverture des portes de certaines fermes du territoire
- 18 au 21 mai** Maxi Verte au départ de Samatan. Course de VTT organisée par la Fédération Française de Cyclotourisme. A noter dans vos agendas : le circuit « les 2 Savès » du vendredi 19 mai traversera les communes de Forgues, Plagnole, Lautignac, Rieumes, Savères, Lahage, Montgras.
- 2 au 4 juin** RDV aux jardins sur le thème « les musiques du jardin »

L'hiver en NUMÉRIQUE

Pendant les vacances scolaires, de nombreux enfants sont inscrits aux accueils de loisirs. Cette année, c'est un programme captivant qui les attend.

Après le Trophée du numérique, qui a eu lieu à Bérat mercredi 6 juillet dernier, les « ambassadeurs du numérique » vont intervenir sur les accueils de loisirs de Cazères, Bérat, Martres-Tolosane, Saint-Elix-le-Château, et Le Fousseret lors des prochaines vacances d'hiver (du 20 février au 3 mars 2023). Cette équipe d'animateurs, spécialement formée par la communauté de communes, fera découvrir aux enfants de nouveaux outils numériques (Les petits robots Beebot, Rocket Ligue, les drones, le codage, la web radio, etc.).

Les enfants pourront expérimenter et découvrir ces nouveaux outils ludiques et adaptés à leur âge.

L'imaginaire et le futur seront au cœur des programmes des accueils de loisirs. L'entrée par une porte du futur transportera les enfants vers un univers numérique à découvrir.

Aucun doute qu'ils passeront de bonnes journées dans les accueils de loisirs !



Une ligne d'ÉCOUTE

Le numérique est un formidable outil qui prend de plus en plus de place dans nos vies et celle de nos enfants. Les parents sont parfois démunis face à ce nouveau média en évolution permanente. C'est pourquoi Cœur de Garonne a décidé de les aider en proposant un nouveau service, le Numéro d'Ecoute Numérique.

Avec l'augmentation constante du temps passé par les enfants et les jeunes sur les écrans, la question de leur utilisation, et plus largement du numérique, devient une question essentielle pour tous les acteurs éducatifs, parents en premier lieu.

A quel âge peut-on autoriser un enfant à créer un compte sur les réseaux sociaux, comment limiter l'accès à certains contenus, pourquoi faut-il limiter le temps passé devant un écran... ?

Comment réduire ma trace numérique, que dois-je faire en cas de cyberharcèlement, sur quels sites aller pour trouver un stage, pourquoi je ne dois pas indiquer mon adresse postale sur mon CV que je mets en ligne... ? Autant de questions que se posent les parents et les jeunes auxquelles il est aujourd'hui important de répondre pour que les nouvelles technologies du numérique offrent aux enfants et aux jeunes toutes leurs potentialités sans risque.

C'est pourquoi le service enfance jeunesse lance une ligne d'écoute expérimentale pour tous les parents et les jeunes.

► Numéro Ecoute Numérique



Le Numéro d'Ecoute Numérique est une ligne ouverte du 4 février au 3 juin, le 1er samedi de chaque mois de 15h à 18h.

Au bout de la ligne, une psychologue et un animateur jeunesse seront totalement disponibles pour vous répondre.

Pour les joindre, prenez rendez-vous au 05 61 87 06 75.

Cherche BÉNÉVOLES activement !

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), avec le soutien financier de la CAF, du Conseil départemental et de la communauté de communes. Le CLAS permet d'offrir gratuitement un accompagnement à la scolarité aux enfants qui connaissent des difficultés scolaires ou sociales. C'est aussi un dispositif qui permet l'accès à la culture avec des ateliers artistiques pour amener à l'ouverture et développer des savoir-faire, des savoir-être. Mais pas que ! C'est aussi un vecteur de questions autour de la parentalité, avec des rencontres, des participations à des ateliers ou encore à des débats !

A raison de 1 à 2 séances d'environ 1h30 par semaine, grâce aux équipes de professionnels et de bénévoles qui se mobilisent sur le territoire

de Cœur de Garonne (Bérat, Cazères, Lherm, Martres-Tolosane, Poucharramet, Rieumes) ce sont plus de 120 enfants et jeunes qui profitent chaque année d'un accompagnement à la scolarité pour leur permettre de surmonter leurs difficultés, leur offrir un cadre de travail adapté à leurs besoins et leur faire découvrir des activités variées.



Nous recherchons des bénévoles pour poursuivre cet accompagnement. Nous avons besoin de vous ! Si vous souhaitez rejoindre une des équipes, contactez la structure de votre choix :

- Bérat – Espace Jeunes : 05 34 47 87 18 ou jeunesse-berat@lecgcs.org
- Cazères – ALAE : 06 19 50 10 75 ou al.cazeres@cc-coeurdegaronne.fr
- Lherm – MJC : 05 61 56 02 32 ou accueilmjlherm@orange.fr
- Martres Tolosane – ALAE : 05 61 98 62 13 ou dir.al.martrestolosane@cc-coeurdegaronne.fr
Espace Jeunes : 06 14 07 15 00 ou animateur.martres-tolosane@cc-coeurdegaronne.fr
- Poucharramet et Rieumes – MJC : 05 61 91 96 26 ou contact@mjcrieumesetsaves.com

Transport GRATUIT pour les JEUNES

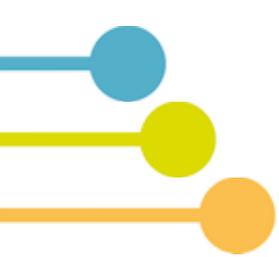


Coeur de Garonne, habilitée par la Région, offre un service de transport à la demande. Il fonctionne uniquement sur réservation, partant de votre domicile vers plusieurs destinations selon votre secteur, pour un tarif de 2€.

Depuis novembre 2022, la mission locale, service d'accueil et d'orientation des jeunes âgés de 16 à 25 ans vers l'emploi, prend en charge les trajets de ses jeunes bénéficiaires utilisant le transport à la demande afin qu'ils puissent se rendre aux permanences qui ont lieu :

- Au Fousseret, le mercredi (semaines impaires) à la Maison des Pyrénées de 9h à 12h
 - A Rieumes, le jeudi à la maison du tailleur de 9h à 12h
 - A Cazères, le vendredi (semaines paires) à la case de Montserrat de 9h à 12h
- Pour bénéficier de ce transport, appelez au plus tard la veille avant 12h au **05 61 98 27 72**, en précisant lors de votre réservation que vous êtes inscrit auprès de la mission locale.





EN ROUTE !

Le territoire de la communauté de communes Cœur de Garonne est vaste avec ses 568 km². L'intercommunalité est le rassemblement institutionnel de 48 communes qui partagent un projet de développement. Pour la réalisation de ce projet, les communes mettent en commun leurs moyens et leurs ressources dans un souci d'efficacité de la gestion publique.

Mais l'intercommunalité c'est aussi 48 richesses culturelles, 48 lieux à découvrir, 48 mémoires historiques ...que nous avons envie de vous faire découvrir.



[LE PIN MURELET]

Le Pin Murelet est une commune limitrophe du Gers. Sa superficie de 1204 hectares est étendue tout en longueur. Le Pin Murelet est construit sur une des collines gasconnes du Savès avec ses reliefs pentus. C'est cette caractéristique géographique qui explique que cette commune rurale est très peu dense. Si en 1846 Le Pin Murelet comptait 509 habitants, les mureletain(e)s ne sont plus que 175 aujourd'hui. Plus de 93% des terres sont agricoles et les terrains non constructibles ne permettent pas l'arrivée de nouveaux foyers.

En traversant le village, on domine les collines du Gers d'un côté et les côteaoux du Savès de l'autre. Le panorama, qui s'étend jusqu'aux Pyrénées, est unique. Pour bien en profiter, il faut monter sur la motte cadastrale. Ce tumulus culmine à 352 mètres d'altitude. Au 13ème siècle un château fort y dominait. Des fouilles archéologiques auraient mis au jour des haches en silex et des urnes romaines ainsi que des éléments de l'ère préhistorique.

Aujourd'hui, sur la motte cadastrale est implantée une table d'orientation attestant de l'exceptionnel panorama. L'église Sainte-Marie-Magdeleine date du 14ème siècle. Son clocher-mur accueille 3 cloches. En ouvrant ses portes, la pureté du blanc est saisissante.

La vie du village est paisible. Elle s'anime pendant la fête locale et la fête à la citrouille, les deux événements, organisés par le foyer rural, très attendus dans le village et aux alentours.

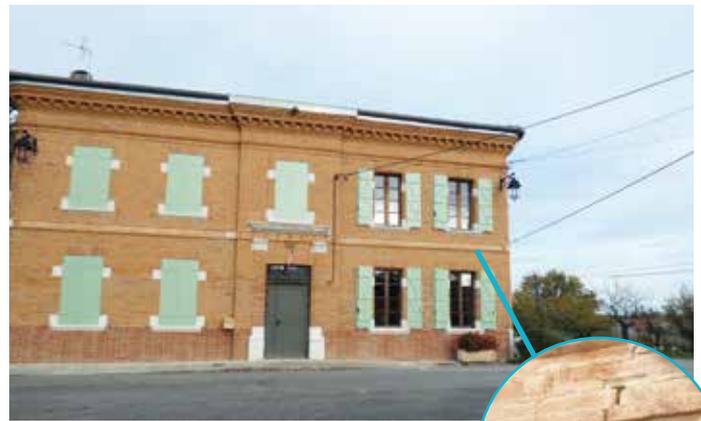
" Le Pin Murelet, c'est le plus beau village du Savès" répète Hubert Soulès, maire depuis 1995 après avoir été conseiller municipal de 1965 à 1983 et 1er adjoint de 1983 à 1995.

" On est bien au Pin Murelet, on n'a pas de problème de voisinage ..." ajoute-t-il avec son air malicieux.

Bien qu'étant le doyen de Cœur de Garonne avec ses 83 ans, le maire, s'implique énormément. La commune n'ayant pas les moyens de payer du personnel, c'est lui qui, aidé de son équipe municipale, fait l'entretien des espaces verts.

"Ça m'occupe mais je commence à fatiguer ! Le plus important pour la mairie, c'est l'intervention de la secrétaire intercommunale, Véronique GRUE, qui est indispensable. Son aide m'est précieuse !"

Au Pin Murelet, vous pouvez aussi acheter des produits directement à la ferme laitière, chemin du Fillol, tous les vendredis de 16h à 19h. Vous y trouverez la production de lait et de yaourts mais aussi des produits d'autres fermes comme du jus de pomme, du vin, des volailles ... Vous avez maintenant de bonnes raisons pour vous promener au Pin Murelet, la commune qui laisse toute sa place à la nature.



La mairie et ses bas reliefs



La table d'orientation



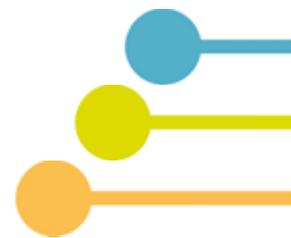
Eglise Sainte-Marie-Magdeleine

[ELLE TRAVAILLE POUR VOUS]



Marie
Chargée de relation usagers
Le Fousseret

ZOOM SUR LE MÉTIER DE CHARGÉ DE RELATION USAGERS



Depuis le 1er janvier 2023, le mode de facturation de la collecte des déchets a changé. La mise en place de la tarification incitative a nécessité des mois de travail pour toute l'équipe de gestion des déchets de Coeur de Garonne. Deux postes de chargé de relation usagers ont été créés.

Avec le passage à la tarification incitative, le service gestion des déchets a mis en place une ligne dédiée aux questions des administrés. Marie et Patricia sont les deux chargées de relation usagers qui répondent toute la journée au téléphone.

Elles créent les comptes des usagers. Elles expliquent le fonctionnement de la grille tarifaire. Elles informent sur les dates et heures des permanences pour retirer le matériel de collecte (bac et badge pucés) dans les communes ou les déchèteries Cœur de Garonne. Elles renseignent les professionnels. Elles reçoivent aussi les réclamations.

Dans quelques mois, elles seront aussi en charge de la facturation des usagers qui sera envoyée fin mars par la Direction Générale des Finances Publiques.

En plus de la tarification incitative, Marie et Patricia reçoivent toutes les demandes de changement de bac ou de couvercle, ainsi que les appels concernant les problèmes de collecte. Enfin, elles expliquent les consignes de tri même si celles-ci sont beaucoup plus simples étant donné que tous les emballages se trient depuis le 1er janvier. Pour cette dernière mission, elles sont bien épaulées par les deux ambassadeurs du tri qui prennent le relai en particulier auprès des entreprises.

" Ce métier requiert un grand sens de l'écoute et des compétences de pédagogue " précise Marie.

" Nous avons énormément d'appels depuis le début de l'année. Beaucoup de gens, qui n'avaient pas encore créé leur compte usager, nous appellent afin de ne pas être facturés sur la base du tarif maximum.

En ce moment, les appels s'enchaînent sans pause. Heureusement, nous sommes aidées par nos trois collègues des accueils de Rieumes, Le Fousseret et Cazères qui font leur possible pour réduire le temps d'attente des personnes.

Pour répondre à la centaine d'appels dans une journée de 8 heures, nous devons nécessairement être capables de supporter la pression.

QUELQUES CHIFFRES

Plus de 200 appels
par jour

5mn par appel en
moyenne

Environ 18 000 comptes
usagers

**Pour joindre le service
relation usagers
05 61 96 90 33**

Calme et sérénité sont les principales qualités requises pendant cette période de mise en place de la tarification incitative. Le changement n'est pas facile pour tout le monde. Notre rôle est d'accompagner les usagers et de les aider le mieux possible.

Certaines personnes peuvent être très agressives au téléphone. Mais heureusement, ce n'est pas le cas de tout le monde !

Avec ces personnes, nous pouvons passer plus de 10 minutes à les écouter, à leur expliquer le fonctionnement, à les rassurer, les informer. Nous les conseillons sur comment réduire leurs déchets pour maîtriser leur facture.

Malgré ces journées très intenses et pas toujours faciles, j'aime beaucoup ce que je fais car je suis en relation directe avec les usagers. C'est très important pour moi ! " ajoute Marie.

Cette nouvelle tarification doit nous aider à prendre conscience des enjeux environnementaux de la gestion des déchets. Elle est appelée incitative puisqu'elle encouragera à réduire les déchets enfouis et à augmenter la part des déchets recyclés.

Facturer en fonction des déchets produits est le meilleur moyen d'en réduire la quantité qui ne cesse d'augmenter. C'est un mode de facturation plus juste puisqu'il est directement en rapport avec la consommation du service.

A partir du 1er janvier 2023

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Tél. 05 61 91 94 96
www.cc-coeurdegaronne.fr

CITEO


Cœur
de Garonne
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES